

Le 12 septembre 2016

Comité des normes actuarielles  
Association actuarielle internationale  
[ISAP1A.comments@actuaries.org](mailto:ISAP1A.comments@actuaries.org)

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme national et la voix nationale de la profession actuarielle. L'Institut est dévoué à servir le public par la prestation de services et de conseils actuariels de la plus haute qualité, laquelle est assurée par les plus de 5 200 membres qui forment la profession. En fait, l'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres.

L'ICA aimerait commenter la version finale proposée de la NIPA 1A, qui porte sur la gouvernance des modèles.

Dans l'ensemble, nous appuyons la version finale proposée de la NIPA 1A. Nous constatons tout particulièrement que les modifications apportées à la section 1.2 limitent maintenant l'application de la NIPA 1A aux « modèles qui appuient le processus décisionnel d'une entité » [traduction]. Cette modification réduit le nombre de nos préoccupations, surtout celles qui touchaient les sections 2.1 et 2.2 de l'exposé-sondage.

Dans nos commentaires sur l'exposé-sondage, nous avons formulé une suggestion sur la section 2.4.1 qui n'a pas été retenue dans la version finale proposée; nous la reformulons ici. Nous avons proposé que quiconque élabore un nouveau modèle doive inclure dans la documentation les données/commentaires nécessaires et les principales hypothèses qui sont exigés. Le libellé actuel de la version finale proposée exclut toujours ces éléments; cela nous étonne encore.

L'ICA espère que vous apprécierez ses commentaires. Je vous invite à communiquer avec moi si vous avez des questions ou si vous avez besoin de précisions.

Je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

Le président de l'ICA,



Dave Dickson